



La redondance et le pléonasme : une identité réductible ou irréductible ?

Youssef DIAWARA
Université de Bouaké / Côte d'Ivoire

Introduction

Il n'y a de communication que s'il existe un code commun entre interlocuteurs. Mais ce code peut être altéré par des facteurs qui se présentent sous diverses formes parasites. Aussi la langue offre-t-elle au sujet parlant plusieurs techniques langagières dont le pléonasme et/ou la redondance en vue de pallier ce déficit linguistique. Ainsi, pour qu'un signe retrouve sa valeur à un autre point du discours, le locuteur utilise soit la redondance soit le pléonasme, deux procédés qui opèrent :

– ou par des répétitions symétriques.

- (1) Vous étiez, Koyaga, ardent impétueux ; vous étouffiez entre les quatre murs [...] Vous abhorriez **l'école**₁, **l'école**₁ vous écœurait. Vous désirez continuer votre vie de héros chasseur et de champion de lutte.

A. K. / EVBS : 23.²

– ou par des répétitions asymétriques.

- (2) Les vestes et les chemises sont déballées, décrochées et éparpillées sur le plancher. Elles sont arrosées de balles à leur tour. Toutes ces opérations se révèlent **inopérantes**₁, **inefficaces**₁.

A. K. / EVBS : 98.

L'expression, dans ces exemples, se caractérise par des répétitions expressives, notamment à travers la répétition telle quelle de la même unité “ **l'école** ” en (1), mais aussi des unités référentiellement égales comme “ **inopérantes / inefficaces** ” en (2).

Ces énoncés intégrant des répétitions qui, sur le plan référentiel, ont le même contenu sémantique relèvent-ils de la redondance ou du pléonasme ?

On serait tenté de répondre qu'ils relèvent à la fois des deux ; étant donné que le pléonasme est décrit, en substance, par Georges et Robert Le BIDOIS comme « une superfluité de mots [...] qui peut être un utile renforcement de l'expression, à cette fin de mettre dans un plus



grand relief tel ou tel élément de la phrase »³ et la redondance par Georges MOUNIN comme « la répétition expressive et intensive (jouant souvent le rôle d'un superlatif) d'un mot ou groupe de mots... »⁴

A l'analyse, ces deux approches semblent identiques ou convergents en ce qu'elles se fondent toutes les deux sur la notion de répétition dans l'acte de mise en sens. Toutefois, l'interrogation suscitée n'est pas sans lien avec le postulat de Maurice GREVISSE, – nous y reviendrons – postulat selon lequel ces deux techniques narratives sont à discriminer. A l'en croire, si en (1) on peut parler de pléonasme, en (2), il ne s'agit ni plus ni moins que de redondance. Cette discrimination ne peut que susciter les interrogations suivantes :

- Quelle nuance interprétative et fonctionnelle y a-t-il entre les répétitions qui engendrent le pléonasme et la redondance ? Ces deux procédés prêtent-ils à la même description grammaticale ? Et le cas échéant, qu'est-ce qui fonde leur spécificité ?

- En d'autres termes, qu'est-ce qui sustente la nuance entre le pléonasme et la redondance ? Sont-ce des considérations sémantiques ou syntaxiques ? C'est cette problématique que cet article tentera d'élucider.

A cette fin, *En attendant le vote des bêtes sauvages* de Ahmadou KOUROUMA et *Lorenzaccio* de Alfred de MUSSET serviront de corpus eu égard au caractère imprédictible et spontané de la langue qui y est utilisée. L'étude s'articulera autour de trois axes : en premier lieu, je dégagerai la spécificité de chaque tour en me fondant sur les analyses de Maurice GREVISSE. En deuxième lieu, je traiterai de leurs valeurs à partir de leurs visées, avant de me prononcer, en troisième lieu, sur l'identité ou la nuance entre la redondance et le pléonasme.

I- La spécificité de la redondance et du pléonasme

L'une des conséquences de la diaphore est la réalisation d'une chaîne référentielle ou d'une chaîne anaphorique au moyen des réseaux endophoriques qui consistent en la reprise, partielle ou entière, des unités ou des idées déjà émises. Parmi les procédés qui organisent ces

² Lire : Ahmadou KOUROUMA, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, page 23.

³ Georges et Robert Le BIDOIS, *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques, tome I*, Paris, Éditions A. J. Picard, 1967, p.9.

⁴ Georges MOUNIN, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, 1974, p.283.



relations internes se trouvent la redondance et le pléonasme, deux stratégies plus ou moins proches qu'il faut cependant, à en croire Maurice GREVISSE, discriminer. Si l'on part du principe que la redondance et le pléonasme sont des phénomènes de répétition dans l'élaboration du message linguistique, alors une étude qui établirait ou préciserait le ou les principes qui gouvernent leur spécificité est plus que nécessaire.

I-1 La redondance

Le texte n'est saisi comme signification globale que dans la mesure où ses unités fondamentales se manifestent itérativement. Autrement dit, le langage, à tous les niveaux, se répète, c'est-à-dire qu'il est redondant. La spécificité de cette technique, selon Maurice GREVISSE, est « le fait que la même fonction est exercée par des termes apportant la même information dans la même phrase »⁵. Ces termes sont :

- tantôt homogènes : le même terme est, dans ce cas, repris tel quel dans l'énoncé et peut se présenter soit de façon interphrastique comme dans la séquence ci-après :

- (3) Adieu, Florence ! **maudits**₁ soient les mamelles de tes femmes ! **maudits**₁ soient tes sanglots ! **maudites**₁ les prières de tes églises...!
A. de M. / Lor : 158.⁶

soit de façon intraphrastique. Dans ce cas, la redondance se confondrait à la réduplication définie par Pierre FONTANIER « [comme le redoublement] dans le même membre de la phrase quelques mots d'un intérêt plus marqué ou sur lesquels la passion appuie avec le plus de force.»⁷
Comme dans :

- (4) Si je t'ai tenu en dépit de tout ma porte **ouverte**₁, ma main **ouverte**₁, mon cœur **ouvert**₁, parle, et que je voie si je me suis trompé.
A. de M. / Lor : 224.

⁵ Maurice GREVISSE, *Le bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot, 1993, p.602.

⁶ Lire Alfred de MUSSET, *Lorenzaccio*, page 158.

⁷ Pierre FONTANIER, *Les figures du discours*, Paris, Editions Flammarion, 1977, p.240.



Les répétitions qui caractérisent ces deux exemples assurent la même fonction syntaxique ; celle d'attribut et d'épithète pour les adjectifs « **maudit** » et « **ouverte** » respectivement en (3) et (4). Ce sont des répétitions expressives et intenses d'un même mot.

- Tantôt hétérogènes : les termes coréférentiels sont morphologiquement distincts quand bien même ils auraient en commun la même fonction grammaticale. Il en est ainsi du passage suivant :

- (5) Tout autre père, tout autre paléo dans cette situation eût un peu de dignité, eût en silence accepté de se faire assassiner ! Pour son fils ! A cause de son fils !
Père indigne₁ il était ; il **le**₁ resterait toute sa vie.

A. K. / EVBS : 139.

Le pronom anaphorique « **le** » et le SN « **Père indigne** » assurent la même fonction syntaxique dans cet exemple. Ces deux éléments résultent du système de la diaphore, un système qui repose sur la relation syntaxique et / ou sémantique qui coréfère un élément – ici « **le** » - à un autre élément - « **Père indigne** » -. Il y a redondance en ce que l'unité répétée et l'unité de reprise assument la même fonction grammaticale, celle d'attribut du sujet « **il** ». Leur fonction aurait été différente qu'on parlerait de pléonasme selon Maurice GREVISSE.

I-2 Le pléonasme

Maurice GREVISSE souligne que la nuance entre la redondance et le pléonasme repose sur les propriétés distributionnelles et fonctionnelles des unités qui font double emploi dans la phrase. Selon lui, contrairement à la redondance, « dans le pléonasme, on donne aussi deux fois la même information, mais les mots n'exercent pas la même fonction, par exemple dans Un petit nain ». ⁸ La particularité du pléonasme est que, les répétitions qui se présentent de façon symétrique ou asymétrique, n'exercent pas la même fonction grammaticale. Plus d'un exemple du discours de KOUROUMA et MUSSET en apporte la preuve :

⁸ Maurice GREVISSE, op.-cit., p.602.



- (6) Gbaka ! Le coup pour une deuxième fois retentit. Le solitaire est toujours sur pied. Il s'est fait **flamme**₁ et **la flamme**₁ menace le fil. Vous vous muez en **vent**₂ et **le vent**₂ éteint la flamme. Gbaka !

A. K. / EVBS : 73.

Il y a pléonasmie en ce que le discours ici est structuré sur le modèle de l'anadiplose, un procédé qui, selon FONTANIER, « naît à partir du moment où la répétition ou mieux l'anaphore se fait en prenant, au commencement d'un membre de phrase, quelques mots du membre précédent. »⁹ Les répétitions ne peuvent apparaître que de façon interphrastique. Il va de soi qu'elles n'aient pas la même fonction grammaticale dans la mesure où leur position varie d'une phrase à l'autre. Il en est ainsi des répétitions dans (6) qui, du reste, sont marquées par la coordination : le SN « **flamme** » est attribut du sujet dans la première proposition et sujet dans la seconde. Il en va de même du SN « **vent** » complément d'objet dans la première proposition et sujet dans la seconde.

De ce qui précède, il s'ensuit que les tours caractérisés par des éléments explétifs comme dans :

- (7) Non, en vérité, je porte les mêmes habits, je **marche toujours sur mes jambes**, et je **bâille avec ma bouche** ; il n'y a de changé en moi qu'une misère...

A. de M. / Lor : 329.

sont des pléonasmies qui vont de soi.

Sur le plan de la syntaxe, les unités signifiantes « **sur mes jambes** » et « **avec ma bouche** » sont superflues. Elles sont, en effet, non essentielles à la syntaxe stricte de cet énoncé. Ce sont des compléments déterminatifs qui n'ajoutent rien à la valeur linguistique des verbes « **marcher** » et « **bâiller** » qui fonctionnent déjà avec la plénitude de leur sens. En réalité, il s'agit simplement d'un déploiement du topic intégré dans la signification de ces deux verbes. Tel le SNP « **de mes propres yeux** », complément déterminatif du verbe « **voir** » dans la séquence ci-après :

⁹ Pierre FONTANIER, op.-cit, p.329.



(8) Vous vous trompez ; ce n'est pas par votre confession que je l'ai appris. Je l'**ai vu de mes propres yeux**, je vous ai vu embrasser le duc.

A. de M. / Lor : 273.

L'expression « ai vu de mes propres yeux » est doublement pléonastique – **yeux** par rapport à **voir**, et **propres** par rapport à **mes** –.

La redondance et le pléonisme sont des procédés dont le choix est plus guidé par des intentions stylistiques que syntaxiques à proprement parler. Quelle serait alors la pertinence de la fonction des répétitions qui engendrent la nuance entre la redondance et le pléonisme d'un point de vue narratif ou stylistique ?

II- Les valeurs expressives de la redondance et du pléonisme

La langue se caractérise bien souvent par le phénomène du renforcement qui procède soit par des répétitions intensives, soit par le procédé de la périssologie¹⁰ pour des fins stylistiques et sémantiques. L'objectif, ici, est de montrer que la redondance et le pléonisme sont deux procédés dissemblables ou similaires, auquel cas, ils sont susceptibles d'entrer en concurrence eu égard à leurs implications narratives. Et c'est tout naturellement que nous nous interrogeons sur le poids de la fonction grammaticale dans la sémantique interprétative des énoncés qui intègrent la redondance ou le pléonisme et, subséquemment, l'effet particulier qu'il produit.

Les répétitions se présentent différemment dans le discours. Elles créent une connexion sémantique qui favorise la cohésion des unités phrastiques d'un même texte. Analyser la cohésion d'un texte c'est, comme dit Dominique MAINGUENEAU, « le saisir comme un enchaînement, comme une texture où des répétitions très diverses assurent la continuité du thème »¹¹. Il en est ainsi du passage suivant :

¹⁰ La périssologie procède par une accumulation d'expressions qui traduisent la même idée sous diverses formes. Selon Pierre FONTANIER, « Dans le sens de superfluité, le pléonisme n'est plus, au lieu d'une figure, qu'un abus, qu'un défaut, que ce qu'on appelle périssologie... », op.-cit., p.299.

¹¹ Dominique MAINGUENEAU, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 1996, p.16-17.



- (9) Jamais plus les montagnards ne connaîtront une femme qui égale Nadjouma. **Elle**₁ était belle₂ - **elle**₁ reste belle₂. **Elle**₁ était courageuse₃ - **elle**₁ reste courageuse₃. **Elle**₁ est intelligente.

A. K. / EVBS : 41.

La répétition anaphorique – dans le sens rhétorique du terme – du pronom « **elle** » concourt à la cohésion des propositions et permet la continuité du thème. Ce sont des répétitions qui ont les mêmes propriétés distributionnelles, donc fonctionnelles, contrairement à l'exemple ci-après :

- (10) Ils évoquent **les mânes des ancêtres**₁ et **les mânes des ancêtres**₁ seront toujours là pour annihiler les mauvaises intentions des comploteurs.

A. K. / EVBS : 340.

où l'élément répété « **les mânes des ancêtres** », passe du statut de constituant du rhème à celui de thème dans la proposition suivante.

A l'analyse, il s'agit d'une thématization dans les énoncés susmentionnés. Ainsi le sujet parlant, à travers la répétition symétrique de la même unité en (9) et en (10), lesquelles engendrent respectivement la redondance et le pléonisme, assure la continuité du thème. Par la même occasion, le sujet parlant colore sa pensée en vue d'insuffler à certaines parties du discours un peu de son affectivité.

Il s'ensuit que la fonction grammaticale des répétitions n'a aucune incidence sur leur valeur. L'effet visé est le même et les répétitions, dans les passages susmentionnés, produisent une certaine intensité affective. Elles y ont la même portée narrative : la thématization. Les répétitions y sont en fait des points d'appui qui fonctionnent comme des accents d'intensité que l'on doit analyser en termes de valeurs. En effet, la redondance en (9) comme le pléonisme en (10) soulignent un état affectif profond et, loin d'être neutres, l'un et l'autre ont un poids stylistique, celui par exemple, de mettre en relief un élément particulier du discours ou un énoncé tout entier par la médiation de constructions emphatiques.

L'emphase, à en croire Jean DUBOIS « se définit en effet par une organisation hiérarchique des signes constitutifs de la phrase, accentuant ou modifiant celle qui vient de



l'ordre canonique des segments »¹². Les répétitions, dans ce cas, se présentent sous diverses formes ou différemment dans les énoncés. Ce peut être des répétitions symétriques qui se présentent :

– soit de façon intraphrastique :

- (11) Meurs, infâme ! **Je te saignerai**₁, pourceau, **je te saignerai**₁ ! **Au cœur**₂, **au cœur**₂ ! il est éventré. Crie **donc**₃, frappe **donc**₃, tue **donc**₃ ! Ouvre-lui les entrailles ! Coupons-le par morceaux, et **mangeons**₄, **mangeons**₄!

A. de M. / Lor. / p.210.

– soit de façon interphrastique.

- (9) Jamais plus les montagnards ne connaîtront une femme qui égale Nadjouma. **Elle**₁ était **belle**₂ - **elle**₁ reste **belle**₂. **Elle**₁ était **courageuse**₃ - **elle**₁ reste **courageuse**₃. **Elle**₁ est intelligente.

A. K. / EVBS : 41.

La structure des énoncés (11) et (9) est caractérisée par l'emphase expressive. Les répétitions, qui en sont la marque, relèvent de la redondance – elles assument la même fonction grammaticale –. Ahmadou KOUROUMA, dans l'énoncé (9) par exemple, use de l'anaphore rhétorique, un système qui procède par progression à thème constant ; c'est-à-dire que les unités phrastiques, pour reprendre les termes de Georges-Elia SARFATI, « partent du même thème (Th) en développant des rhèmes ou propos (Rh) successifs différents »¹³. Ce sont des répétitions expressives qui mettent en relief les unités répétées en même temps qu'elles marquent l'itérativité de l'action en (11) – **le suivre** – et la continuité et du thème – **elle** – en (9). Il en est de même de l'exemple (10) où les répétitions induisent le pléonasma et assurent également la continuité du thème. Dans ce texte, les répétitions sont réparties entre la fin de la proposition précédente et le début de la proposition suivante. En conséquence, elles ne peuvent avoir les mêmes propriétés distributionnelles : le SN « **les mânes des ancêtres** » est, selon sa distribution, complément d'objet direct dans la première proposition – Ils évoquent **les mânes des ancêtres** – et sujet dans la seconde – **les mânes des ancêtres** seront toujours... –.

¹² Jean DUBOIS, *Grammaire structurale du français : le verbe*, Paris, Larousse, 1967, p.135.

¹³ Georges-Elia SARFATI, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan / VUEF, 2001, p.30.



Ce peut être aussi des répétitions qui se fondent sur des unités morphologiquement différentes comme dans :

(12) Que je laisse mourir mes enfants, cela est impossible, vois-tu ! [...] Je connais si bien tout cela ! **Les Huit**¹⁴ ! **Un tribunal d'hommes de marbre**₁ !...

A. de M. / Lor : 226.

où les répétitions sont asymétriques. Dans ce cas, le pléonasme qui en est la conséquence se fonde sur des éléments hétérogènes qui entretiennent une relation «équative» selon l'expression de Dominique MAINGUENEAU¹⁵. En effet, les SN « **les Huit** » et « **un tribunal d'hommes de marbre** » ont le même contenu référentiel. Ils sont placés sur le même plan syntaxique. A ce titre, ils ont la même fonction quoique le SN « **un tribunal d'hommes de marbre** » soit la reprise périphrastique¹⁶ du SN « **les Huit** ». C'est un terme apposé qui, selon WAGNER et PINCHON,

« participe, par référence, à celle du terme auquel il se rapporte ; mais comme aucune désinence ne marque cette participation et que d'autre part beaucoup de substantifs en apposition sont détachés par une pause, mieux vaut les considérer à l'égal des incises et des apostrophes, comme des termes sans fonctions »¹⁷.

Dans cet exemple, le pléonasme repose sur des éléments qui renvoient au même référent, mais il n'en demeure pas moins que le pléonasme peut se caractériser aussi, non plus par des éléments qui coréférent, mais par des syntagmes déterminatifs ou explétifs, induisant ainsi ce qu'on pourrait appeler le pléonasme verbal :

(7) Non, en vérité, je porte les mêmes habits, je **marche toujours sur mes jambes**, et je **bâille avec ma bouche** ; il n'y a de changé en moi qu'une misère...

¹⁴ Les Huit représentent le Conseil de Florence qui détient le pouvoir judiciaire. Cf. Alfred de MUSSET, *Lorenzaccio, précédé de André del Sarto*. Paris : éditions Gallimard, 1978, p.369.

¹⁵ « La relation équative identifie deux GN comme désignant le même référent. » Cf. Dominique MAINGUENEAU, *Les fondamentaux, syntaxe du français*, Paris, Hachette, édition revue et mise à jour, 1999, p.84.

¹⁶ La reprise périphrastique « **un tribunal d'hommes de marbre** » a un caractère prédicatif. Cette prédication, pour reprendre les termes de Jacques POPIN, « s'effectue par la simple position à côté du thème d'un second élément qui, feignant simplement de le renommer ; lui apporte en réalité des éléments d'appréciation et de description de type prédicatif. ». Cf. *Précis de grammaire fonctionnelle du français, 2. Exercices et compléments*, Paris, Nathan, 1993, p.16.

¹⁷ Robert Léon WAGNER, Jacqueline PINCHON, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962, p.77.



Les unités signifiantes « **sur mes jambes** » et « **avec ma bouche** » entretiennent une relation argumentative. Elles ne font, en réalité, qu'expliciter ce qui déjà se sous-entend dans les expressions qu'elles déterminent. Ce sont des expressions explétives qui n'apportent rien au contenu informationnel de l'énoncé. En effet, les verbes « **marcher** » et « **bâiller** » n'impliquent respectivement que les seuls organes « des jambes » et « de la bouche ».

En somme, que les répétitions assurent ou non la même fonction, elles induisent les mêmes valeurs que sont le soulignement, l'insistance. Le faisant, elles assurent la continuité du thème. Par redondance ou pléonasmie, entendons, non pas la répétition ennuyeuse d'un même syntagme ou de la même idée, mais un redoublement qui donne une force expressive au contenu informationnel. Qu'elles engendrent la redondance ou le pléonasmie, les répétitions qui caractérisent les exemples susmentionnés sont des expressions non exigées par l'énoncé strict de la pensée. Ce sont en fait des facteurs de renforcement de l'expression¹⁸. Sur le plan de la rhétorique, la redondance ou le pléonasmie sont deux procédés très proches parce qu'ayant les mêmes visées.

III- Similarité sémantique entre la redondance et le pléonasmie

Les analyses antérieures ont permis de faire la distinction entre la redondance et le pléonasmie selon l'acceptation de Maurice GREVISSE. L'objectif, ici, est de montrer, à partir de leurs valeurs discursives, si on peut parler d'une réelle dichotomie entre la redondance et le pléonasmie ou, le cas échéant, la similitude entre ces deux procédés.

Comme le montrent les exemples susmentionnés la redondance et le pléonasmie reposent tous les deux sur le phénomène de la répétition. Que faut-il conclure alors ? Que ces deux procédés visent le même but ? Ou que, la nuance entre la redondance et le pléonasmie se trouve estompée lorsqu'on s'autorise à rechercher leurs valeurs à travers les effets qu'ils produisent ?

¹⁸ Les répétitions en (9) et (11) sont des exemples de redondances expressives, c'est-à-dire, pour reprendre les termes de Maurice GREVISSE, « la répétition immédiate d'un mot ou d'un syntagme pour attirer l'attention, pour marquer la durée ou la répétition d'une action, un haut degré ». Op.-cit., p. 605. Mais en (7) et (12), elles sont dues à un souci de clarté et de soulignement.



Enfin, en quoi le pléonasme peut-il être considéré comme une variante de la redondance ou vis versa ?

En partant du principe que la distinction entre la redondance et le pléonasme repose sur la fonction grammaticale des répétitions dans la phrase, on admettra que dans les énoncés suivants :

(13) **Je te désire₁, je te désire₁, je te désire₁** ! Vous écrivez-vous, vous Macléδιο, de toute votre force, en appliquant une révérence très respectueuse.

A. K. / EVBS : 42.

(14) C'est l'émasculatión rituelle. Toute vie humaine porte **une force immanente₁**. **Une force immanente₁** qui venge le mort en s'attaquant à **son tueur₂**. **Le tueur₂** peut neutraliser la force immanente en émasculant la victime.

A. K. / EVBS : 100-101.

les répétitions, qui engendrent la redondance en (13) et le pléonasme en (14), renforcent la cohésion et contribuent à leur intensité émotive d'autant que, dans ces deux passages, l'expression a une forte charge affective. En (13) les répétitions ont les mêmes propriétés distributionnelles et fonctionnelles contrairement à (14) où les répétitions s'inscrivent dans le registre de l'anadiplose. Le couple " **son tueur / le tueur** " répond au principe de la coréférence totale ou fidèle avec changement de déterminant. C'est une suite syntaxique qui pourrait se schématiser : [dét₁-A₁ / dét₂-A₁]

Le déterminant de la reprise lexicale a une valeur généralisante et en dépit du changement de déterminant, l'unité répétée et l'unité de reprise se réfèrent à une réalité unique.

A l'analyse, le pléonasme et la redondance désignent ce par quoi la même idée est reprise sous des formes identiques – le cas de (13) – ou sous des formes différentes comme en témoigne (12).

Au reste, les répétitions symétriques et asymétriques concourent au renforcement de l'expression comme l'ont montré les exemples suscités où elles ont le même contenu référentiel. Ce sont aussi bien le sens que le référent qui sont répétés ou anaphorisés. Il n'y a pas de disjonction sémantique entre les unités répétées et les unités de reprise quelque soit la fonction de celles-ci. Aussi la nuance entre ces deux procédés ne semble-t-elle pas pertinente quand on s'interroge sur leur but final.



A l'analyse, le pléonasme et la redondance relèvent bien plus de la rhétorique que de la syntaxe proprement dite. En rapport avec cette spécification, on peut déduire la conclusion suivante : que les éléments coréférentiels assurent ou non la même fonction grammaticale, la nuance entre la redondance et le pléonasme n'affecte en rien le but final de ces deux procédés qui est de faire de l'effet, comme dans :

- (15) Un vrai et grand chef africain, sans cesse et tous les jours, **offre**₁. **Offre**₁ à ceux qui lui rendent visite, **offre**₁ à ceux qui ne lui rendent pas visite. **Offre**₁ à ceux qui l'aiment, à ceux qui le détestent...

A. K. / EVBS : 194.

où les deux techniques investissent le même énoncé – il est caractérisé par les figures de l'anadiplose et de l'anaphore stylistique –. Il n'en demeure pas moins que les effets de texte restent les mêmes : l'insistance et l'émotivité, en somme l'affectivité.

La distinction de ces deux notions ne se trouve-t-elle pas en somme neutralisée eu égard aux effets qu'elles produisent et qui, dans bien des cas, sont identiques. Plutôt qu'une dichotomie, il faut plutôt y voir au contraire une identité entre ces deux procédés et laisser la latitude au sujet parlant de les employer concurremment.

Conclusion

La redondance et le pléonasme sont toujours sous-tendus par un mouvement affectif. Ainsi que l'ont montré maints exemples susmentionnés, ces deux procédés convergent vers les mêmes valeurs narratives ; celles par exemple, de souligner un ou des éléments particuliers du discours en vue de faire de l'effet. La redondance ou le pléonasme assurent la continuité de l'idée vectrice du sens, soit par la répétition du même élément – l'exemple (3) en apporte la preuve –, soit par l'expression de la même idée sous des formes différentes, tel l'exemple en (2).

Dans ces conditions, la redondance et le pléonasme ne sont-ils pas, en réalité, les deux faces d'un même procédé ? Lequel procédé se caractérise par des répétitions de type rhétorique ou grammatical, ce par quoi la même idée est exprimée par la répétition pure et simple du même lexème ou est reprise par des unités morphologiquement différentes ?



Figures syntaxico-sémantiques, la redondance et le pléonasme peuvent s'employer concurremment. Au reste, si on peut considérer la redondance comme l'hyperonyme, alors le pléonasme sera l'hyponyme étant entendu que la redondance, selon Patrick BACRY « désigne tout ce qui, dans le discours, est répétitif ou superflu, surajouté, n'apportant aucune information supplémentaire [...] dire deux fois la même chose, c'est être un peu plus sûr de se faire entendre, et comprendre »¹⁹. Le pléonasme ne serait-il pas un avatar de la redondance à l'avenant ? Dans ces conditions, ne vaut-il pas mieux considérer ces deux procédés comme des variantes d'une même technique narrative destinée à conférer au message toute sa force informationnelle et affective et laisser la latitude au sujet parlant de les utiliser concurremment, si tant est que le pléonasme ou la redondance se fondent sur des éléments à valeur intensive, superlative ou hyperbolique ? En somme, la modalité de la substance s'actualise en valeur sémantique. Si en outre, l'on ne peut trouver de texte qui ne laisse affleurer la présence du sujet parlant, on conclura que le pléonasme ou la redondance sont des traces de sa subjectivité

Bibliographie

Corpus d'étude

KOUROUMA Ahmadou, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil, 1998.

MUSSET Alfred de. *Lorenzaccio, précédé de André del Sarto*, Paris, éditions Gallimard, 1978.

Ouvrages de référence

BACRY Patrick, *Les figures de style*, Paris, Belin, Collection / Sujets, 1992.

DUBOIS Jean, *Grammaire structurale du français : le verbe*, Paris, Larousse, 1967.

FONTANIER Pierre, *Les figures du discours*, Paris, Editions Flammarion, 1977.

FREI Henri, *La grammaire des fautes*, Paris, Ennoïa, 2003.

GREVISSE Maurice, *Le bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot, 1993.

¹⁹ Patrick BACRY, *Les figures de style*, Paris, Belin, Collection / Sujets, 1992, p.110.



Revue Baobab: Numéro 8
Premier semestre 2011

Le BIDOIS, Georges et Robert, *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques, tome 1*, Paris, Editions A. J. Picard, 1967.

MAINGUENEAU Dominique, *Les fondamentaux, syntaxe du français*, Paris, Hachette, édition revue et mise à jour, 1999.

MAINGUENEAU Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 1996.

POPIN Jacques, *Précis de grammaire fonctionnelle du français, 2. Exercices et compléments*, Paris, Nathan, 1993.

SARFATI Georges-Elia, *Eléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan / VUEF, 2001.

WAGNER Robert Léon, PINCHON Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962.